



Populations légales au 1^{er} janvier 2013 364 877 Audois

Pierre Lamotte, Insee

Au 1^{er} janvier 2013, l'Aude compte 364 877 habitants. La plus grande partie de la population vit le long de l'axe Montpellier-Toulouse, dans les principales aires urbaines que constituent Narbonne et Carcassonne et le long de la côte dans une moindre mesure. Entre 2008 et 2013, l'Aude gagne en moyenne 3 100 habitants chaque année, soit une croissance annuelle moyenne de 0,9 %. Ce rythme de croissance démographique est légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Le dynamisme se concentre dans les grandes aires urbaines et le long des axes routiers

L'Aude compte deux grandes aires urbaines de taille équivalente. Celle de Carcassonne abrite 98 318 habitants au 1^{er} janvier 2013, suivie de près par celle de Narbonne avec 91 825 habitants. Le dynamisme démographique de ces aires urbaines (respectivement + 0,6 % et + 0,9 %) est comparable à celui de la plupart des autres aires de taille intermédiaire dans la région. Néanmoins, les évolutions sont différentes entre les deux aires. À Narbonne, l'agglomération, constituée de la seule ville-centre, bénéficie de la même dynamique que la couronne, à l'exception notable des communes de Coursan et de Cuxac-d'Aude. À Carcassonne, la croissance de l'aire est portée uniquement par sa couronne tandis que l'agglomération, constituée de deux petites communes en sus de la ville-centre, perd des habitants. Les deux agglomérations de Narbonne et de Carcassonne sont elles aussi de taille comparable : la première compte 52 802 habitants au 1^{er} janvier 2013 et la seconde 49 257.

La dynamique démographique du département est marquée aussi le long des deux grands axes autoroutiers qui le traversent. Ainsi, sur l'A61, reliant Toulouse à Narbonne, Lézignan-Corbières affiche un taux de croissance remarquable, de 2,4 % par an. Et le constat est le même le long de l'A9, reliant la vallée du Rhône à l'Espagne : Fleury, entre Narbonne et Béziers, est en forte progression (+ 3,8 %), comme Leucate (+ 2,1 %) dans une moindre mesure.

Les trois autres principales unités urbaines du département, qui rassemblent chacune une douzaine de milliers d'habitants, connaissent des destins divers. Si Lézignan-

Corbières bénéficie d'un fort dynamisme, Limoux affiche un taux de croissance annuel inférieur à la moyenne du département et Castelnaudary perd même quelques habitants, alors que de petites communes proches progressent.

1 Population du département

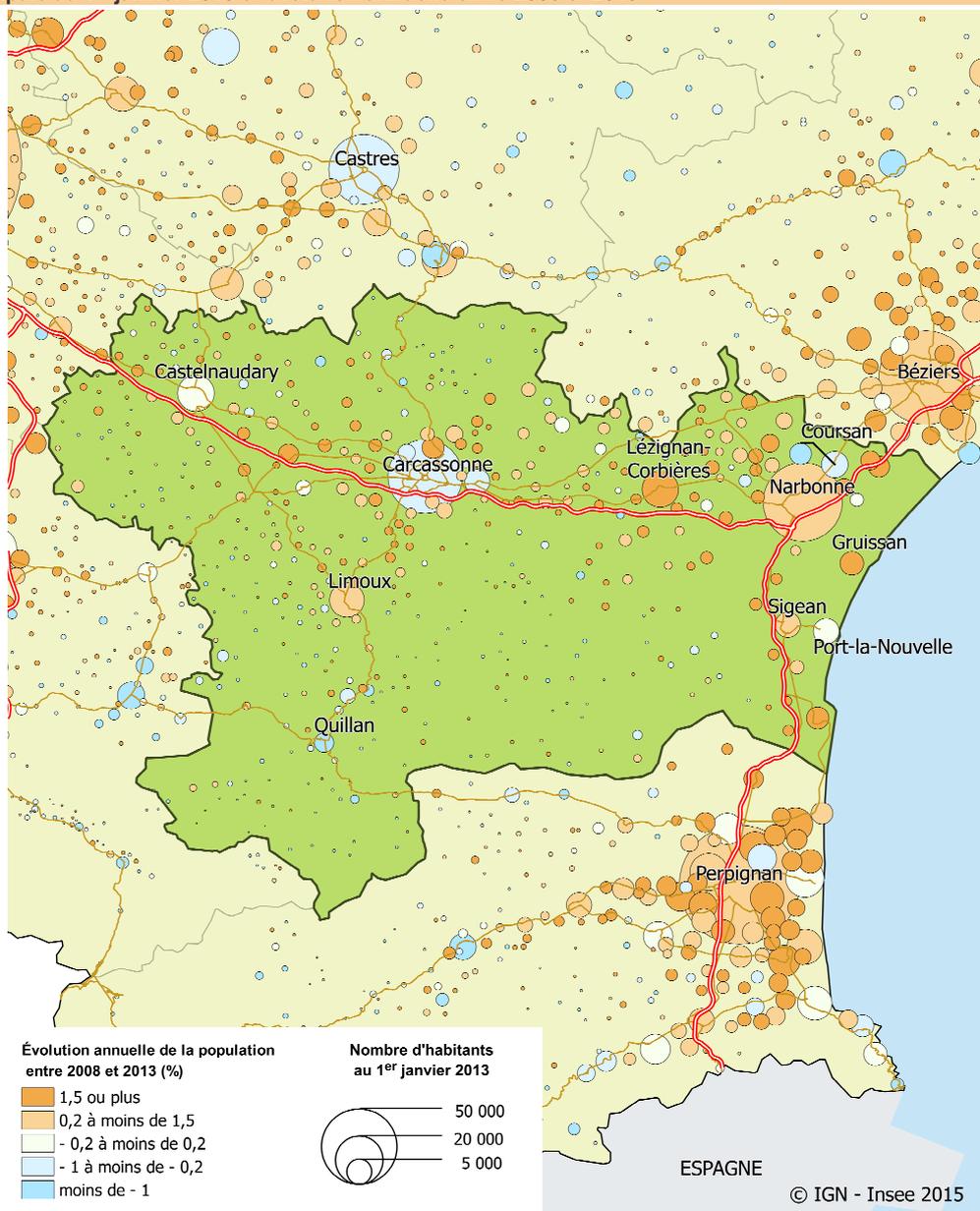
Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Aude	364 877	349 237	+ 0,9
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 683 878	5 419 946	+ 1,0
France métropolitaine	63 756 865	62 134 866	+ 0,5
Grandes aires urbaines			
Carcassonne	98 318	95 367	+ 0,6
Narbonne	91 825	87 843	+ 0,9
Principales unités urbaines			
Narbonne	52 802	51 005	+ 0,7
Carcassonne	49 257	50 099	- 0,3
Limoux	12 883	12 434	+ 0,7
Castelnaudary	12 717	12 752	- 0,1
Lézignan-Corbières	11 223	9 968	+ 2,4

Sources : Insee - Recensements de la population, exploitation principale

2 Population des principales communes

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Narbonne	52 802	51 005	+ 0,7
Carcassonne	46 724	47 634	- 0,4
Castelnaudary	11 476	11 544	- 0,1
Lézignan-Corbières	11 223	9 968	+ 2,4
Limoux	10 166	9 781	+ 0,8
Coursan	5 988	6 124	- 0,4
Port-la-Nouvelle	5 644	5 603	+ 0,1
Sigeac	5 434	5 163	+ 1,0
Trèbes	5 410	5 524	- 0,4
Gruissan	4 750	4 410	+ 1,5

Sources : Insee - Recensements de la population, exploitation principale



Sources : Insee, Recensements de la population

Définitions

Unité urbaine : La définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : L'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne constituée par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Pour en savoir plus

- « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 733 201 Gardois », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n°19, décembre 2015
- « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 1 092 331 Héraultais », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n°20, décembre 2015
- « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 76 607 Lozériens », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n°21, décembre 2015
- « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 462 705 habitants des Pyrénées-Orientales », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n°22, décembre 2015
- « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 5 683 878 habitants en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n°23, décembre 2015

Insee Languedoc-Roussillon
274, allée Henri II de Montmorency
CS 27464
34064 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :
Christian Toulet

Rédacteur en chef :
Magalie Dinaucourt

ISSN : 2416-9641

© Insee 2015



